

Québécois et Québécoises,

Une partie du projet de loi proposé par Mme Yolande James, Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, porte atteinte, selon notre point de vue, aux droits des travailleurs(euses) québécois(es) quant à l'égalité des chances de se faire embaucher par rapport aux nouveaux arrivants. Contrairement au but même du projet, nous croyons qu'il est tout à fait discriminatoire, voire même raciste, de favoriser les différents groupes minoritaires au détriment de la majorité.

Ci-dessous vous trouverez une énumération des raisons expliquant notre position sur le sujet :

Ce projet de loi porte atteinte à chaque citoyen du Québec, les minorités de deuxièmes générations ainsi que ceux naturalisés sont également victimes de cette proposition.

Ce projet de loi vient à l'encontre du fondement même de la société québécoise selon lequel chaque individu est égal et à droit aux mêmes chances d'accéder à différents postes professionnels.

Ce projet de loi est discriminatoire et sera enclin à produire des tensions sociales entre les différents groupes ethniques.

Les employeurs des compagnies québécoises concernées, compte tenu des subventions proposées par le nouveau programme du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, se sentiront plus à l'aise à embaucher de nouveaux arrivants au détriment des citoyens et citoyennes installés ici depuis plusieurs années.

En tant que représentant du peuple Québécois, le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, dans cette affaire, devrait se soucier davantage des répercussions que pourrait avoir cette initiative au sein des familles québécoises.

Le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles utilise des arguments injustifiés en utilisant l'insertion sociale comme moteur pour promouvoir des idées qui sont, selon nous, discriminatoires.

Ce projet de loi est injuste pour tous ceux qui payent des impôts et des taxes depuis des années puisque l'argent placé par des québécois entre les mains du gouvernement servira à amoindrir leurs chances d'accéder au marché du travail.

Même si ce projet vise seulement certaines professions et certains métiers réglementés, nous considérons que, si concrétisé, il devienne éventuellement néfaste pour l'ensemble de la population.

En tant que citoyen, ce projet de loi, selon nous, porte atteinte à notre droit fondamental d'avoir accès à l'égalité au marché du travail. Si les femmes se sont battues aussi longtemps afin d'acquérir l'égalité face aux hommes, pourquoi devrions-nous accepter de payer des impôts et des taxes qui donneraient des avantages aux nouveaux arrivants au détriment des travailleurs de chez nous?

Par le biais de cette activité, nous exerçons notre droit à la liberté d'expression en informant la population de notre désaccord face à ce projet de loi que nous jugeons **discriminatoire**.



Québécois et Québécoises, nous avons besoin de vous!
Au service du Peuple,

www.legion-nationale.com

